

V. PROMOTION DES ÉLÈVES

Nous la voudrions, avec beaucoup d'autres, plus régulière, plus complète, mais c'est là une question d'ordre pédagogique que la coercition ne résoudra pas. M. le sénateur Dandurand, dans sa conférence, et M. l'abbé Dubois, dans *la Presse*, ont cité de mes chiffres à ce sujet. Seulement, ces messieurs ne les ont pas interprétés dans le sens qu'il faudrait leur donner.

Devant le congrès de la langue française comme devant les congrès de commissaires d'écoles, j'ai déploré une promotion trop lente ou irrégulière des élèves, mais je n'ai jamais prétendu que ce point faible provenait de la non-fréquentation scolaire chez les enfants de 7 à 14 ans. Ces élèves fréquentent assez régulièrement les écoles, les statistiques fournies par les inspecteurs le démontrent, mais ils atteignent en trop petit nombre la 4e, la 5e et la 6e année après avoir fréquenté la classe six, sept ou huit années durant.

Il y a là un problème d'ordre pédagogique, nous le répétons, que l'instruction obligatoire ne résoudra pas. Programme d'études, compétence des maîtres, encombrement des classes, changement trop fréquent des institutrices, absence d'écoles de garçons dirigées par des hommes, voilà autant de sujets pratiques dont l'étude, menée à bonne fin, assurera une promotion normale des élèves et, par le fait même, une meilleure fréquentation scolaire.

Ce qui assurera une promotion régulière, c'est tout d'abord la simplification du programme d'études et la définition bien précise de l'école primaire, qui ne devrait pas dépasser la sixième année, ce qui équivaut au programme de l'école primaire en France et en Belgique. L'école primaire doit jeter les bases, donner à tous les connaissances indispensables, mais ne doit pas se spécialiser. Ce rôle doit être laissé à nos académies (7e et 8e années).

Et ajoutons à ces sujets pratiques : l'urgence d'un